

Note aux résidents inscrits au CES de Biochimie

- L'examen écrit de la session principale du CES de biochimie se déroulera le **29 Janvier 2026** à partir de 10h à la faculté de pharmacie de Monastir (Amphis 2 et 3). La durée de l'épreuve est de 2 heures.
- L'épreuve comportera deux Modules d'enseignement :
 - **MODULE I** : Analytique (noté sur 10 points)
 - **MODULE 2** : physiopathologie (noté sur 10 points)
 - Les deux unités sont indépendantes (Une note minimale de 5/10 est requise dans chaque unité pour pouvoir la valider).
- L'examen oral de la session principale aura lieu le : **3 Février 2026** (*La répartition des exposés et des trinômes en pièce-jointe*).
 - Les candidats seront répartis sur 3 jurys selon le thème de l'exposé
 - **Tous** les étudiants inscrits au CES de biochimie **sont autorisés** à passer l'oral et ce **indépendamment du résultat de l'épreuve écrite**.

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Université de Monastir
Faculté de Pharmacie de Monastir
Département de Biologie Clinique A

- L'épreuve orale se déroulera comme suit :
 - 20 minutes : Exposé* (présenté par trinôme/ binôme)
 - 10 à 15 minutes : Discussion de l'exposé ET/ OU Questions des membres du jury : *(Les questions porteront sur les aspects pratiques de la biochimie rencontrés au cours du stage)*

() L'exposé comportera un plan clair : Introduction, plan, contenu développé, conclusion et références. Le groupe sera évalué sur l'organisation de l'exposé, la communication, le contenu scientifique et la réponse aux questions.*

Les exposés préparés doivent être transmis à l'adresse mail suivante : exposes.ces.biochimie@gmail.com au plus tard le **01 FEVRIER** à minuit.

- Les salles ainsi que l'ordre de passage vous seront communiqués ultérieurement.

Les coordinatrices :

Dr Refka Hassine

Dr Mariem Bel Hedi